

MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE

CONSIGNES AUX CORRECTEURS DES EPREUVES E1 et E2

Epreuve E1 Gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne

Dure 3 heures, coefficient 3

- Un seul sujet par demi-journée
En début d'épreuve, pour la partie « Entretien et hygiène du cadre de vie », les correcteurs font tirer au sort l'activité à réaliser par le candidat parmi celles proposées sur le sujet.
En fonction de la configuration des locaux du centre d'examen et de la disponibilité des matériels d'entretien, il n'est pas exclu qu'une des tâches proposées dans le sujet ne soit pas retenue. De même, il est possible que deux candidats réalisent des tâches identiques (exemple : proposition lors du tirage au sort de deux fois l'activité « entretien d'une porte peinte »).
- Les correcteurs doivent demander au candidat, au cours de l'épreuve ou à l'issue de l'épreuve, de justifier ses activités. Cette justification prend obligatoirement appui sur les savoirs associés liés à cette épreuve :
 - S3 techniques de services à l'utilisateur à domicile
 - S4 technologies du logement
- La notation s'effectue avec la grille prévue pour cette épreuve
- Il ne doit pas être donné au candidat un ordre pour la réalisation des activités à réaliser. Le candidat gère son temps sur la durée de l'épreuve.

Epreuve E2 Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie

Durée 3 heures, coefficient 3

- Un seul sujet par demi-journée
- La première heure de l'épreuve est consacrée à la partie écrite sur la connaissance des publics et la physiopathologie. Les copies sont ramassées à l'issue de cette heure afin qu'il n'y ait pas de communication possible lors de la partie pratique. Cette partie écrite est corrigée à la fin de l'épreuve.
- Les correcteurs doivent demander au candidat, au cours de l'épreuve ou à l'issue de l'épreuve, de justifier ses activités et d'en envisager éventuellement l'adaptation dans le contexte du domicile. Cette justification prend appui sur les savoirs associés liés à cette épreuve.
- La notation s'effectue avec la grille prévue pour cette épreuve
- Il ne doit pas être donné au candidat un ordre pour la réalisation des activités à réaliser. Le candidat gère son temps sur la durée de l'épreuve.

MATIERE D'ŒUVRE PAR CANDIDAT A FOURNIR PAR LE CENTRE D'EXAMEN DU SUJET 1

Matière d'œuvre par candidat
Un atelier TP sanitaire, pôle enfant, équipé (lave-mains, savon liquide, table à langer, baignoire, linge de toilette,....)
Un lit enfant + draps, alèses propres.
Un plan de travail équipé pour un bain d'enfant (matériel + produits) Prévoir sérum physiologique, crème érythème fessier, coton...
Un poupon ou poupée « grand modèle » : 2-3 ans + vêtements propres y compris écharpe, bonnet, anorak ou manteau
Matériel d'entretien courant : bavette, détergent neutre, détergent désinfectant...

Groupement académique Est	Session 2005	MO	
MC AIDE A DOMICILE			
Épreuve E2 Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie SUJET 1	Durée : 3h00	Coef. : 3	feuille 1/1

MATIERE D'ŒUVRE PAR CANDIDAT A FOURNIR PAR LE CENTRE D'EXAMEN DU SUJET 2

Matière d'œuvre par candidat
Un atelier TP sanitaire, pôle adulte, équipé (lave mains, savon liquide, linge de toilette, cuvettes...)
Un mannequin adulte en chemise de nuit ou pyjama + vêtements propres
Un lit adulte + table adaptable + draps et alèses propres
Matériels et produits de toilette : peigne, brosse, cotons-tiges, produits de maquillage...
Un fauteuil

Groupement académique Est	Session 2005	MO
MC AIDE A DOMICILE		
Épreuve E2 Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie SUJET 2	Durée : 3h00	Coef. : 3
		feuille 1/1

**MENTION COMPLÉMENTAIRE AIDE À DOMICILE ÉPREUVE E 2
 ACCOMPAGNEMENT ET AIDE À LA PERSONNE DANS LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE ET DANS LE MAINTIEN
 DE L'AUTONOMIE**

Numéro du candidat : Date : Numéro du sujet :

Compétences	Critères d'évaluation L'élève doit être capable :	Barème	Observations	Note Cdt
C 21 Recueillir les données C23 Déterminer les priorités	- de tenir compte : <ul style="list-style-type: none"> • De la situation donnée • des contraintes, des ressources - de justifier ses choix	5 points		
	- d'avoir une tenue adaptée à la situation - de préparer matériels et produits adaptés - de respecter le degré d'autonomie de la personne - de maîtriser et justifier la technique mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • installer et mobiliser la personne • adopter des gestes précis et pertinents • respecter un ordre logique des opérations • utiliser correctement les produits et matériels 			
C 45 Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements	- de respecter les règles : <ul style="list-style-type: none"> * d'hygiène <ul style="list-style-type: none"> ▶ pour la personne ▶ pour l'opérateur * de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ▶ pour la personne ▶ pour l'opérateur * de confort 	20 points		
	- de respecter : <ul style="list-style-type: none"> * la pudeur 			
	- d'avoir une attitude relationnelle adaptée à la situation - d'obtenir un résultat conforme aux attentes - de ranger matériels et produits - d'effectuer des transmissions pertinentes			

Compétences	Critères d'évaluation L'élève doit être capable :	Barème	Observations	Note Cdt
C46 Assurer la prévention et la sécurité *	- de maîtriser les techniques de manutention : <ul style="list-style-type: none"> • des personnes • des matériels - de signaler les anomalies constatées	8 points		
C47 Évaluer et justifier son action	- d'évaluer la qualité de son action - de proposer les réajustements nécessaires	7 points		
Total note sur 40		40		

Note de la partie écrite sur 20	
Note de la partie pratique et orale sur 40	
Total note de l'épreuve E2 sur 60	
Note de l'épreuve E2 sur 20 (en point entier ou demi-point)	

Signature du professeur :

Signature du professionnel :

Justification de toute note inférieure à 10/20 :